



VILLE D'ORNANS

ARRÊTÉ N° 24/POL/2020

ARRETE DE POLICE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION RUE
PIERRE VERNIER A ORNANS EN RAISON DE TRAVAUX DE REFECTION DE LA
TOITURE DE L'HOTEL DE FRANCE A ORNANS

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ORNANS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2 à L.2512-4, L.2213- 1 et L.2213-4

Vu le Code de la Route et son article R.412

Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5.

Vu l'étroitesse de la rue à l'endroit des travaux

Vu l'importance des travaux

Vu la demande de l'entreprise NOUVEAU ET MYOTTE

Vu la permission de voirie établie par le département

Considérant, qu'en raison des travaux de réfection de toiture de l'HOTEL DE FRANCE à ORNANS, dans le cadre de la sécurité publique, il convient de prendre des mesures de sécurité en matière de circulation,

ARRÊTE

Article 1 :

La circulation de tous les véhicules est alternée par 3 feux tricolores fonctionnant en concordance:
-rue Pierre Vernier du n° 45 au 61 et Grand Pont
du lundi 9 mars 2020 au vendredi 10 avril 2020

Une voie de minimum 3 mètres sera gardée pour les secours.

Les piétons seront renvoyés par des panneaux côté « Opticiens ,Grand Pont, O PLATO ».

La signalisation règlementaire est mise en place par l'entreprise demandeuse.

Article 2 :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours au T.A de BESANCON dans le délai de 2 mois à partir de la dernière mesure de publicité.

Article 3 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbal, par les personnels de Police et de Gendarmerie, par les agents assermentés de l'Administration et des Collectivités Locales et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera communiquée : aux autorités de police (gendarmerie, police municipale), aux services techniques municipaux, au Conseil Départemental (service route à ORNANS), à KEOLIS Pontarlier, au SDIS, à ACC'OR, à LA POSTE.

Fait à ORNANS, le 2 mars 2020
Le Maire Sylvain DUCRET
Par délégation Daniel PERNIN,
1^{er} Adjoint au Maire

